ASSOCIATION DES GERMANISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 JUIN 2020 [A DISTANCE VIA ZOOM]

COMPTE RENDU

* * *

Etaient présents :

- membres du bureau : Dominique HERBET (présidente), Jürgen RITTE (vice-président), Pierre-Yves MODICOM (trésorier), Olivier BAISEZ et Bénédicte TERRISSE (secrétaires généraux)

NB : 227 adhérents à jour de cotisation, 148 adhérents en attente de renouvellement pour l'année 2019-2020.

Ordre du jour :

1. Point d'information sur le congrès 2021 à Clermont-Ferrand.
2. Rapport annuel de la présidente.
3. Projet d'édition des actes du congrès 2020 à Sarrebruck, annulé en raison de la pandémie de Covid-19.
4. Rapport annuel du trésorier et approbation des comptes.
5. Remise du prix Geneviève Bianquis à la lauréate, Barbara BELLINI.
6. Proposition d'instauration d'un suivi des recrutements des titulaires sur les postes en 12e section CNU.
7. Point sur les concours et les masters MEEF.
8. Prise de position officielle sur l'enseignement « en présentiel ».
9. Membres d'honneur.

* * *

1. Point d'information sur le congrès 2021 à Clermont-Ferrand

Au nom des germanistes de l'Université Clermont Auvergne, Fanny PLATELLE fait le point sur la préparation du congrès 2021 à Clermont-Ferrand. 24 propositions de contribution ont été reçues. Le délai de soumission a été prolongé jusqu'au 30 juin.

2. Rapport annuel de la présidente

Dominique HERBET expose la décision, prise par le bureau, à regret mais à l'unanimité, d'annuler le congrès 2020 prévu à Sarrebruck.

Elle donne brièvement la parole à Elisabeth ROTHMUND, présidente du jury d'agrégation externe, pour qu'elle communique les informations disponibles sur le déroulement des épreuves orales du concours.

Ensuite, Dominique HERBET explique les démarches entreprises par l'AGES, avec d'autres sociétés savantes, pour s'opposer au projet de certification extérieure obligatoire et payante en langue anglaise, au détriment d'outils internes comme le CLES, dont la valeur est reconnue et qui englobe aussi les autres langues étrangères enseignées. L'AGES s'est déclarée prête à participer aux frais d'une action collective

en justice à hauteur de 500 euros et en a déjà dépensé 250. Le recours a été déposé devant le Conseil d'État le 5 juin.

Au-delà de Clermont-Ferrand en 2021, deux équipes de germanistes se sont proposées pour accueillir de futurs congrès : Bordeaux pour 2022 et Toulouse pour 2024. L'édition 2023 devrait être organisée par le prochain bureau à l'étranger. La présidente insiste sur la nécessité, soulignée par les équipes organisant les congrès, de commencer les préparatifs plus d'un an à l'avance pour pouvoir bénéficier des financements de l'Université franco-allemande et du DAAD.

Le prix Pierre Grappin 2020, qui devait être décerné à l'occasion du congrès de Sarrebruck, sera attribué lors de la prochaine journée d'automne. Le jury se réunira pour délibérer le 11 septembre, au lieu du 20 mars comme initialement prévu.

3. Projet d'édition des actes du congrès 2020 à Sarrebruck, annulé en raison de la pandémie de Covid-19

Le bureau propose que malgré l'annulation du congrès 2020, les participants soient invités à soumettre leur contribution sous la forme d'un article qui sera intégré à un recueil d'actes, sous la direction d'Olivier BAISEZ, Pierre-Yves MODICOM et Bénédicte TERRISSE. Des contacts ont été pris avec la maison d'édition Narr (Tübingen).

Le principe d'une relecture préalable des articles par les contributeurs eux-mêmes, leur permettant d'interagir, est proposé. Le bureau avance l'idée d'une relecture des contributions à l'échelle des panels (ou de groupes constitués au vu des textes effectivement transmis).

4. Rapport annuel du trésorier et approbation des comptes

L'AGES disposait au 1er juin 2020 de 47 366,58 € de disponibilités bancaires, dont 3110,23 € sur son compte courant et 44 256,35 € sur son livret. Le choix a été fait cette année de maintenir l'en-cours du compte courant assez bas pour que l'argent de l'AGES reste autant que possible sur le livret, où il rapporte plus.

Le total des dépenses sur la période est de 7662,26 €, pour un total des recettes de de 7047,16 €. L'AGES a dépensé 615,10 € de plus qu'elle n'a récolté. Il faut noter que malgré la dépense liée à l'annuaire, cette année a été relativement légère financièrement, notamment du fait du retard dans la remise du Prix Grappin. Les dépenses de fonctionnement sont même en légère baisse par rapport à l'an dernier. La dégradation de la situation financière est intégralement liée à une chute importante des cotisations. Cette situation est d'autant plus problématique que les prochains exercices verront s'ajouter le Prix Grappin, un annuaire un an sur deux, et une subvention pour le volume *Empörung, Revolte, Emotion* (voir point 3).

Le montant des cotisations payées a en effet baissé de 9270€ pour l'année universitaire 2018-2019 à 6930€ pour 2019-2020. L'assemblée discute des éventuelles causes et des moyens à mettre en œuvre pour inciter les adhérents à payer leur cotisation tous les ans. Il se dégage un consensus sur la nécessité d'inciter et de rappeler l'échéance de façon plus ciblée que par des circulaires, le cas échéant par des courriers papier. Les correspondants de l'AGES dans les départements seront également sollicités.

Les comptes sont examinés et déclarés exacts et sincères par Dominique DIAS, puis approuvés unanimement par l'assemblée à l'issue d'un vote.

Votants : *25 ou 26 (selon les moments) + 5 membres du bureau + (7 procurations)*

5. Remise du prix Geneviève Bianquis à la lauréate, Barbara BELLINI

Bénédicte TERRISSE présente la lauréate et lui adresse les félicitations de l'association. La lauréate prend ensuite la parole pour exposer son projet de thèse et les modifications qu'il a subies du fait de la pandémie.

Barbara BELLINI reçoit du trésorier la somme de 1500 euros.

La table ronde consacrée à Geneviève Bianquis qui devait avoir lieu à Sarrebruck sera éventuellement reportée à la prochaine journée de printemps de l'AGES, sous réserve de la disponibilité des intervenants.

6. Proposition d'instauration d'un suivi des recrutements des titulaires sur les postes en 12e section CNU

Olivier BAISEZ propose au nom du bureau la mise en place, à partir de 2021, d'un suivi des recrutements en temps réel, au lieu du bilan proposé jusqu'à présent à l'automne. Dans d'autres disciplines, la pratique est devenue courante. L'assemblée se montre favorable à la publication sur le site de l'AGES de la composition des comités de sélection, de la date des auditions, de la liste des candidat.e.s auditionné.e.s et, à condition de bien spécifier que les classements peuvent ensuite être validés ou non par les conseils d'administration des établissements, du classement. Cet effort pour davantage de transparence fait consensus parmi les participants à l'AG.

7. Point sur les concours et les masters MEEF

La discussion est reportée à la prochaine journée d'automne en raison du report de la réforme annoncée des masters MEEF.

8. Prise de position officielle sur l'enseignement « en présentiel »

L'assemblée débat de l'opportunité de déposer une motion, de sa formulation et du choix des destinataires. Il est décidé d'en rédiger une. Le principe proposé par Patrick FARGES d'une motion POUR le « présentiel » au lieu de CONTRE le « distanciel » est accepté. La motion sera adressée à la DGESIP et aux autres sociétés savantes. L'AG mandate le bureau pour rédiger le texte final de la motion en s'appuyant sur un texte rédigé à l'Université de Paris et lu aux participant·e·s par Patrick FARGES.

9. Membres d'honneur

L'assemblée approuve l'attribution du statut de membre d'honneur à Gérard THIERIOT.

Pierre-Yves MODICOM indique que, si les statuts prévoient bien un tel statut pour des membres ayant bien mérité de la germanistique, l'association ne dispose d'aucune liste où figurent les noms des membres d'honneur. Il invite les membres des anciens bureaux à transmettre à l'actuelle équipe les noms dont ils auraient connaissance, afin d'éviter de relancer les membres d'honneur pour leur cotisation.